

Droit et législation

Domaine	Ingénierie et Architecture
Filière	Géomatique
Orientation	Construction et infrastructures (GCI)
Mode de formation	Temps partiel/En emploi

Informations générales

Nom	: Droit et législation
Identifiant	: Droilégis
Années académiques	: 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023
Responsable	: Charles-Henri de Luze
Charge de travail	: 45 heures d'études
Périodes encadrées	: 32 (= 24 heures)

Semestre	E1	S1	S2	E2	S3	S4	E3	S5	S6	E4	S7	S8
Cours					32							

Connaissances préalables recommandées

Aucune

Objectifs

Le but de cet unité d'enseignement est transmettre aux étudiant-e-s des connaissances générales dans le domaine du droit Suisse et des connaissances particulières dans le domaine du droit de la vente immobilière.

Les matières abordées dans ce cours sont :

1. Droit des personnes
2. Droit de la famille
3. Droit des successions
4. Partie générale du code des obligations

Contenu et formes d'enseignement

Répartition des périodes indiquée à titre informatif.

Cours: 32 périodes

- | | |
|--|----|
| - Droit des personnes, droit de la famille, droit des successions, | 16 |
| - Code des obligations (partie générale), vente immobilière | 16 |

Bibliographie

Aucune information

Contrôle de connaissances

Cours : L'acquisition des matières de cet enseignement sera contrôlée au fur et à mesure par des tests et des travaux personnels tout au long de son déroulement. Il y aura au moins 2 tests d'une durée totale d'au moins 2 périodes.

Calcul de la note finale

Note finale = moyenne cours x 1